



## Remboursement achat vetement

Par **alaura\_old**, le **02/07/2007** à **15:38**

Bonjour,

J'ai acheté jeudi 28 juin 2007 une robe, mais apres l'avoir montrer a mon mari, je voudrai la rendre et me faire rembourser. Le probleme est que sur le ticket de caisse il est mentionné "les avoirs sont valables 2 mois et ne peuvent donner lieu a remboursement. Echanges sous 8 jours avec ticket, sauf promotions. " Mon achat n'etait pas soldé, et coutait 326 euros, et j'ai vraiment envie de me faire rembourser, et ne veux pas d'avoirs...

Merci...